

ESPINASSE



Stèle située au hameau de Longvert sur le circuit de randonnée « Les faux sauniers » en hommage aux familles ayant hébergé les familles BLUM et WIMPHEN pendant la seconde guerre mondiale

Bulletin d'informations 2024

Informations générales...

MAIRIE

04.73.85.72.60
mairie-espinasse.63@wanadoo.fr
www.espinasse63.com

Ouverture au public

Mardi, Jeudi, Vendredi
de 08 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 16 h 30
Mercredi
de 14 h 00 à 16 h 30

Maire : Michel BANCAREL

Tél : 06.07.03.63.09

1^{er} adjointe : Patricia ROSSIGNOL

Tél : 06.27.78.81.79

2^{ème} adjoint : Yves GIDEL

Tél : 07.88.07.00.13

Permanences du Maire ou des adjoints sur rendez-vous

Mardi, mercredi, vendredi
de 10 h 00 à 12 h 00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

06.79.80.35.82

Ouverture au public

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi
de 08 h 15 à 12 h 00

ECOLE COMMUNALE

04.73.85.87.56

Horaires de classe

Lundi, Mardi, jeudi, vendredi
de 09 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 16 h 30

Communauté de Communes Pays de Saint-Eloy

04.73.52.72.72

Déchetterie Saint-Gervais d'Auvergne

04.73.85.89.49

Numéros d'urgence

Pompiers : 18 - Gendarmerie - 17 - Samu : 15

Le Mot du Maire...

Cette année 2024 a été difficile pour beaucoup d'entre nous. Nous avons dû faire face aux augmentations tous azimuts et aux aléas politiques qui sont venus perturber notre quotidien.

Les collectivités locales ont vu leurs crédits diminuer, ce qui réduit les actions à mener. Ainsi, nous avons été contraints de réduire les travaux sur notre territoire communal (entretien du patrimoine communal, bâtiments, voies et chemins communaux).

Nous n'avons pas toujours été en mesure de répondre aux besoins croissants de nos administrés et des priorités ont dû être établies en fonction de l'importance et de l'urgence des besoins.

La seule source de financement modulable au niveau communal étant l'imposition locale, une augmentation des crédits revenants à la Commune ne peut donc se faire sans une réévaluation des impôts directs locaux.

La photo que j'ai choisie cette année pour illustrer notre bulletin d'information a une valeur mémorielle pour notre Commune.

Il y a 80 ans, pendant la période de la guerre 1939/1945, des habitants d'Espinasse ont fait le choix de risquer leur propre vie pour protéger de l'armée allemande, deux familles juives, les familles BLUM et WIMPHEN, dans le secteur de Longvert.

En remerciement à leur courage, les familles ont offert à la Commune, une stèle implantée dans le hameau de Longvert et une sculpture visible à la mairie.

Je rends hommage à ces habitants (les Justes) qui, pendant cette période, sont venus en aide aux populations persécutées.

Pour revenir à notre vie communale, je tiens à féliciter les membres actifs des différentes associations qui entretiennent et cherchent à développer les activités festives. Leurs portes restent ouvertes pour de nouveaux adhérents.

Cette année, la cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 19 janvier 2025 à partir de 11 h 00 à la salle des fêtes.

Merci de votre présence pour ce moment et ces échanges.

Le Maire,
Michel BANCAREL

Mariages



GAYET Gaylord et VARLET Audrey
Montivernoux
Mariés le 25 avril 2024



RODIER Jacques et MARCHESE Adeline
Riberolles
Mariés le 17 août 2024

Décès et inhumations

DUFAL Christian - la Bourgeade
Décédé le 20 mars 2024

THOMARAT Ep LAMADON Marceline
- La Gardelle
Décédée le 04 septembre 2024

LAMADON Lucien - La Gardelle
Décédé le 12 octobre 2024

CHEZAL Denis - RIOM
Décédé le 31 janvier 2024

THUEL Alain - CLERMONT-FERRAND
Décédé le 10 mai 2024

CONORE Paul - PONTAUMUR
Décédé le 1er juin 2024

TAGLIOLI Ep THEVENET Nadine - ST-GERVAIS D'AUV
Décédée le 29 juin 2024

GERAUD Monique - CLERMONT-FERRAND
Décédée le 20 juillet 2024

LEONARDON Vve FAUGERE Alice - CLERMONT-FERRAND
Décédée le 26 décembre 2024

Budget 2024 et Compte administratif 2024

| Fonctionnement - Dépenses | | | |
|---------------------------|--|--------------|--------------|
| Comptes | Libellés | Total budget | Historique |
| C011 | Charges à caractère général | 97 700,00 € | 96 006,60 € |
| 60 | Combustibles, eau, électricité, carburant, alimentation, fournitures... | 54 200,00 € | 54 414,77 € |
| 61 | Entretien des locaux, terrains, voies et réseaux ; assurances | 26 700,00 € | 26 169,77 € |
| 62 | Frais téléphoniques ; fêtes et cérémonies transports... | 13 600,00 € | 12 239,06 € |
| 63 | Impôts locaux | 3 200,00 € | 3 183,00 € |
| C012 | Charges de personnel et frais assimilés | 116 200,00 € | 112 869,63 € |
| C014 | Fonds péréquation ress. Communales et intercommunales | 500,00 € | 380,00 € |
| C023 | Virement à la section d'investissement | 38 540,00 € | 0,00 € |
| C65 | Indemnités Elus ; Participation aux différents EPCI ; Subventions aux associations | 52 500,00 € | 42 814,28 € |
| C66 | Charges financières | 3 700,00 € | 3 624,49 € |
| C68 | Dotations aux provisions et dépréciations | 4 600,00 € | 4 547,00 € |
| Total général | | 313 740,00 € | 260 242,00 € |

| Fonctionnement - Recettes | | | |
|---------------------------|--|--------------|--------------|
| Comptes | Libellés | Total budget | Historique |
| C002 | Résultat de fonctionnement reporté | 30 792,01 € | 0,00 € |
| C013 | Remboursements sur salaire | 0,00 € | 393,00 € |
| C70 | Concessions cimetières ; Stationnement et location voie publique ; Remboursement ordures ménagères par les locataires ; cantine... | 5 050,00 € | 5 240,43 € |
| C73 | Impôts et taxes | 29 855,00 € | 36 822,49 € |
| C731 | Fiscalité locale | 92 487,00 € | 75 815,00 € |
| C74 | Dotations et participations versées par l'Etat | 136 555,00 € | 128 013,87 € |
| C75 | Revenus des immeubles | 19 000,99 € | 20 295,97 € |
| C76 | Produits financiers | 0,00 € | 4 636,05 € |
| Total général | | 313 740,00 € | 271 216,81 € |

| Investissement - Dépenses | | | |
|---------------------------|---|--------------|--------------|
| Comptes | Libellés | Total budget | Historique |
| C001 | Solde d'exécution de la section d'investissement | 71 319,34 € | 0,00 € |
| C16 | Remboursement capital des emprunts et dettes assimilées | 13 650,00 € | 12 617,61 € |
| C204 | Subventions d'équipement versées | 34 645,00 € | 7 764,67 € |
| C21 | Immobilisations corporelles | 33 000,00 € | 4 514,02 € |
| C23 | Immobilisations en cours | 245 514,66 € | 109 315,26 € |
| Total général | | 398 129,00 € | 134 211,56 € |

| Investissement - Recettes | | | |
|---------------------------|--|--------------|--------------|
| Comptes | Libellés | Total budget | Historique |
| C021 | Virement de la section de fonctionnement | 38 540,00 € | 0,00 € |
| C024 | Produit des cessions d'immobilisations | 136 760,00 € | 0,00 € |
| C040 | Amortissements de subventions | 4 600,00 € | 4 547,00 € |
| C10 | FCTVA ; Excédent de fonctionnement capitalisés | 77 865,34 € | 77 956,11 € |
| C13 | Subventions d'investissement | 64 660,00 € | 27 811,00 € |
| C16 | Emprunts et dettes assimilées | 75 703,66 € | 50 000,00 € |
| Total général | | 398 129,00 € | 160 314,11 € |

Les réalisations en 2024 et projets 2025...

Bâtiments communaux

Les couvertures des bâtiments communaux ont été refaites à l'identique, sauf le bâtiment de l'ancienne poste qui reste à faire en 2025.

Les deux appartements école sont terminés. Le premier a été réinvesti par sa locataire et le second est à louer.

Voirie communale

Les conditions météo de cette année n'ont pas permis au syndicat de Menat de réaliser le chemin de Lafayette et celui des Septères à Pierre Brune. Les travaux seront réalisés en 2025. Il en va de même pour le parking le long de la salle des fêtes.

Par contre, 5 jours d'emplois partiels ont été réalisés afin de préserver les routes communales.

En 2025, il est prévu, sous réserve d'obtenir du FIC et la DETR, un programme de voirie pour un montant total de 66 735,00 € HT.

Adressage communal

La Commune a finalisé les noms des voies ainsi que la numérotation des habitations. L'adressage est important pour plusieurs raisons :

- fluidifier la circulation,
- faciliter l'intervention pour les secours,
- permettre aux usagers de se repérer facilement,
- faciliter le recensement et l'élaboration des listes électorales,
- simplifier l'implantation de la fibre.

Pour ce faire, la Commune est en possession des plaques de rues qu'elle posera en début d'année 2025.

Les plaques des numérotations d'habitations seront disponibles en mairie en début d'année. Deux solutions vous seront proposées :

- soit vous les récupérez en mairie contre récépissé et vous les posez vous-même sur un endroit visible depuis la voie publique,
- soit vous ne pouvez pas les poser, alors la Commune le fera pour vous à votre demande.

Nous sommes à votre disposition pour tous compléments d'informations.

La Base d'Adresse Locale est désormais accessible en ligne. Vous pouvez la consulter sur le site : <https://adresse.data.gouv.fr/>.

Mission d'assistance : 3 000,00 € TTC

Signalétique d'adressage : 13 254,00 € TTC

Devenir de l'ancien bâtiment postal...

Une question reste ouverte concernant le devenir de l'ancienne poste.

Soit nous vendons ce bâtiment en l'état, soit nous le restaurons, sachant qu'il ne répond pas aux normes pour la location ; et, s'il est restauré, une mise en location n'est pas si évidente.

Si vous avez d'autres suggestions, nous sommes preneurs.

Le Social...

Les Aînés

Cette année encore, la Commune a marqué l'anniversaire des personnes de plus de 85 ans en leur offrant un petit présent.

Et pour les fêtes de fin d'année, les personnes de 70 ans et plus ont reçu un panier garni.



Arbre de Noël



A l'occasion de l'arbre de Noël, un spectacle, ouvert à tous, intitulé « ONIRA » a été présenté par la « Compagnie du Mat » de Clermont-Ferrand.

Thoby, avec l'aide des petits lutins a retrouvé le traîneau du Père-Noël et tous les enfants d'Espinasse de 12 ans et moins, ont pu recevoir leur cadeau.

A l'issue de cet après-midi convivial, petits et grands ont partagé un goûter.

Vie communale et responsabilité de nous tous...

Le point propre

Le but d'utilisation du point propre est le dépôt des déchets d'emballages courants, des papiers et des bouteilles plastiques et verres pour leur recyclage. Les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs poubelles et pas jetées en vrac dans les containers à disposition dans chaque village.

Les déchets autres, tels que l'huile de vidange, filtres, ustensiles ménagers, plastiques encombrants, grands cartons, etc... sont à déposer à la déchèterie de Saint-Gervais d'Auvergne pour être recyclés.

A force de ne pas respecter ces consignes, nous payons tous pour les incivilités de quelques-uns.

Excès de vitesse

Malgré la pose de radars, les excès de vitesse dans le bourg persistent. Rien n'y fait !

Pensez-vous que des procès-verbaux dressés par la police seraient plus efficaces ?

Les communaux et les sectionnaux

Les communaux et les sectionnaux restent à l'usage des riverains pour les dépôts ponctuels et non permanents. Malheureusement, bien souvent, on retrouve des encombrants de manière pérenne, ce qui rend l'entretien du communal impossible.

Il serait utile que chacun en prenne conscience pour le bien être de tous.

Cérémonies...

Le Souvenir Français

Le vendredi 5 mai 2024, le Souvenir Français a remis un chèque de 300 € aux élèves du Lycée professionnel Marie Laurencin de Riom afin de les soutenir dans leur travail de mémoire relatif aux méfaits de la guerre et à l'intérêt de la construction européenne.

Cette contribution est précisément destinée à contribuer au financement de leur projet de déplacement en Alsace (le Camp de concentration de Natzweiler Struthof, le Fort de Schonembourg et le Parlement Européen).



C'est Clara Goursonnet, domiciliée à Lacot, qui a reçu le chèque des mains de Louis Trocaz, président du Comité du Pays de Saint-Eloy du Souvenir Français dont le siège est situé à Espinasse.

80ème anniversaire de la Libération des 114 prisonniers de la Maison d'Arrêt de Riom

En cette année 2024 et afin de poursuivre le travail de mémoire du 80ème anniversaire de la Libération des 114 prisonniers de la Maison d'Arrêt de Riom du 13 août 1944, le Souvenir Français en association avec plusieurs communes, a organisé une journée mémorielle qui s'est déroulée le mardi 13 août 2024 sur les trois lieux suivants :

Sauret-Besserve, commune où se trouvait le camp des Francs-Tireurs et Partisans (FTP), la 1103ème compagnie ayant participé à la libération des prisonniers ;

Saint-Georges-de-Mons, commune où la décision fut prise de libérer les patriotes internés à la maison d'arrêt de Riom ;

Riom, lieu de l'évasion spectaculaire du 13 août 1944 et commune de rattachement du Corps Franc des mouvements unis de la Résistance (MUR), ayant participé à la libération des prisonniers avec les FTP.

Présente à Sauret-Besserve ce 13 août, la Commune d'Espinasse a accepté de soutenir financièrement la réalisation de ce projet et celle de la confection d'une exposition mobile destinée à sensibiliser les jeunes générations à notre histoire locale.



Légende de la photo : Les porte-drapeaux à Sauret-Besserve (Lieu-dit Chambonnet)

A l'école...

Cette année, le RPI Biollet-Charensat-Espinasse accueille 36 enfants : 14 élèves de maternelle à Biollet avec Alexandra CORNIEUX, 9 élèves de CP-CE1 à Charensat avec Mylène BASCOBERT, 13 élèves de CE2-CM1-CM2 à Espinasse avec Roxanne EYMARD.

Petit aperçu de nos activités à l'école :

- L'hiver dernier, nous sommes partis une semaine à Paris ! C'était magique ! Nous avons passé une superbe semaine ; les enfants sont revenus comblés. Nous avons parcouru Paris : la Tour Eiffel, le Louvre, l'Arc de Triomphe, le Museum d'Histoires Naturelles, la Seine en bateau mouche, la cité des Sciences, le château et les jardins de Versailles... et nous avons réussi notre défi transport : les élèves sont des champions du métro parisien !

Merci encore à tous ceux qui ont permis de financer ce voyage ! Les élèves gardent en eux des souvenirs magnifiques !

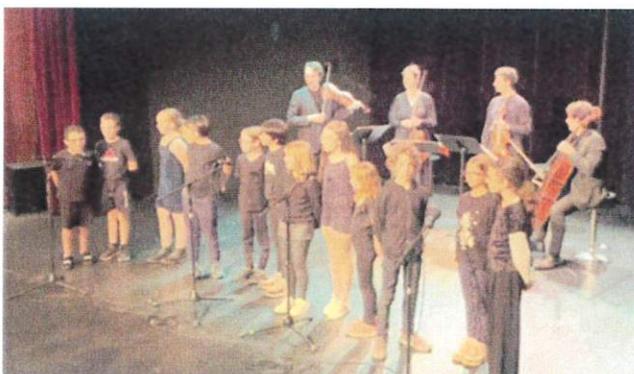


Les élèves de CM ont également passé leur permis vélo : après une séance en classe sur l'éducation routière et sur la lecture des panneaux de la route, une activité pratique était proposée aux élèves avec un parcours dans la cour de récréation.

Nous sommes allés à la médiathèque de Saint-Eloy-les-Mines et à Microfolie.

Nous avons même visité le musée de la mine.

C'était très intéressant.



Nous avons réalisé un projet avec Comb'images et Nathalie THIBUR (conteuse professionnelle) : nous avons inventé notre propre conte et le groupe de Quatuor Odysée l'a mis en musique pour nous.

Nous avons présenté ce travail lors d'une restitution à Menat en juin.

C'était une belle expérience.

« A toutes et tous, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! »
Roxanne Eymard

La vie associative...

Comité des fêtes

Comme en 2023, le Comité des Fêtes a continué en 2024, à travailler ensemble pour organiser de nombreuses manifestations afin d'animer notre beau village.

L'année a démarré avec notre Karaoké le 2 mars. La Salle des Fêtes était complète pour le repas « Choucroute » et la soirée musicale animée par Alberto.



La nouvelle Salle des Associations a été inaugurée par une exposition de tableaux de l'artiste Eveline RICHTER de Longvert. Cette exposition était bien reçue. Elle a eu lieu du 5 au 12 mai, et a été suivie de deux randonnées de printemps 5 km et 10 km, ce 12 mai. Nous n'étions pas nombreux car.....il a plu beaucoup ! Mais les deux randonnées étaient sympas et conviviales quand même.

Le 21 juin a eu lieu notre deuxième Fête de la Musique. Encore une fois, vous êtes venus nombreux pour partager cette soirée musicale et conviviale.

À l'occasion de la fête patronale, nous étions encore ravis d'accueillir la Chanteuse Audrey ALMOGRAVA qui a animé la fête, à côté du groupe de danse de Gouttières Comb'danses. Vous êtes venus nombreux danser et chanter !

En octobre nous avons accueilli une vingtaine d'exposants lors de notre 3ème vide grenier. Il faisait beau et le bourg s'est rempli de monde pendant toute la journée au grand bonheur des exposants. Les visiteurs ont pu profiter de la buvette et de la petite restauration.

Pour finir l'année, notre 2ème concert gratuit a eu lieu dans l'église le 15 décembre. Il était animé par un groupe de 4 musiciens bénévoles qui ont joué de la musique de Jazz ainsi que de la musique de Noël. Un pot de l'amitié a été offert dans la Salle des Associations à la fin du concert.

Les enfants sont également venus nombreux à l'occasion des deux manifestations exclusivement organisées pour eux. La Chasse aux Œufs de Pâques le 31 mars et Halloween le 1er novembre, avec un petit défilé avec des lampions, de la soupe à la citrouille, des chamallows et, pour les parents, du vin chaud.

L'année 2024 fut donc bien chargée. Veuillez noter dès à présent, les dates dans vos agendas pour 2025.

1 mars : Karaoké repas
4 mai : Randonnée de printemps
21 juin : Fête de la Musique
12/13 juillet : Fête Patronale
19 octobre : Vide grenier
14 décembre : concert église



Pour terminer - comme d'habitude - nous serions ravis de vous accueillir si vous souhaitez nous rejoindre dans le but de participer à la mise en place de nouvelles activités pour le village d'Espinasse. N'hésitez pas à nous contacter. Tout le monde est le bienvenu !

Le comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025, en espérant vous revoir à une, ou plusieurs de nos animations.

La Présidente. Lesley Jones.
07 66 82 39 83/04 73 52 19 10

Amicale des Chasseurs d'Espinasse

Chères adhérentes , chers adhérents,

En ce début d'année 2025, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de succès.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la convivialité et du partage, valeur fondamentale qui anime notre passion pour la chasse.

Alors que nous refermons l'année 2024, je tiens à saluer l'engagement de chacun d'entre vous, que vous soyez salarié, retraité, ou encore adhérent de notre amicale lors de nos événements qui ont jalonné cette année durant.

Parmi ces temps forts, le repas de la chasse avec nos biftecks de cerf à la plancha ou encore le concours de pétanque du mois d'août.

Au seuil de cette nouvelle année 2025, je souhaite qu'elle soit encore plus riche et varié et que nos engagements restent conformes à l'année passée.

Tout en espérant que le gibier tout confondu restera constant pour le plaisir de nous tous sans oublier le dévouement de nos amis à quatre pattes.

J'en profite pour vous remercier une nouvelle fois, et vous souhaite une excellente année pleine de succès dans vos pratiques cynégétiques .

Le président Raoul BOUDAUD

Club de l'Amitié

Dans le bulletin 2023, le président sortant du club réclamait un nouveau bureau, j'ai pris cet appel à cœur et j'ai relevé le défi. J'étais déjà membre du bureau en tant que trésorier.

Cette année, le club de l'amitié a organisé l'assemblée générale avec repas le 14 avril, un repas au restaurant 'le Rendez Vous des Touristes' à Lisseuil, un repas dansant à midi (pâté aux pommes de terre) le 29 septembre et un concours de belote (28 équipes) le 1er décembre.

Ce qui suit est provisoirement prévu pour l'année prochaine :

L'assemblée générale des membres de club de l'amitié avec repas le 25 janvier après-midi, un repas dansant le 10 mai, un repas dansant (pâté aux pommes de terre) le 27 septembre et un concours de belote le 7 décembre.

Le Président, Hugo VONK



Cercle Amical des Anciens Elèves des Ecoles Publiques d'Espinasse

Le Cercle Amical des Anciens Elèves des Ecoles Publiques d'Espinasse vient de reprendre son activité après de longues années de sommeil et vous invite à ses prochaines manifestations au cours de l'année 2025 :

Loto le 02 02 2025

Randonnée pédestre le 30 08 2025

Réveillon de la St-Sylvestre le 31 12 2025.

Le président, Gilles BRETIN



Parenthèse culture locale...

Le 8 octobre 2024 après-midi, a eu lieu la visite de l'église d'Espinasse à l'initiative du SMAD des Combrailles dans le cadre de la semaine bleue avec la participation de l'office du tourisme.

Cette visite commentée par la guide de pays, Renée COUPAT, a permis au groupe d'une vingtaine de personnes de découvrir dans le détail les différentes étapes de sa construction.



Des précisions nous ont également été apportées sur le fronton de l'école communale qui a conservé son architecture initiale.



La fontaine a été déplacée au gré des aménagements de la place, et bien d'autres choses encore...

Puis, la visite nous a conduit au communal du Mazet, ouvrant la vue sur le paysage avoisinant et son caractère bocager.

Cette visite très intéressante serait à renouveler pour l'ensemble de la Commune ! A voir...

Pratique et à votre service...

La Poste, en plus de ses activités classiques, a mis à disposition du public un îlot numérique situé dans les locaux de la mairie.

Ainsi, vous pouvez accéder, en toute autonomie, ou avec l'aide d'Isabelle ou Patricia, aux différents services internet (CAF, Impôts, Sécurité Sociale, France Travail...). Pour vous connecter, pensez à vous munir de vos identifiants.

Vous avez également accès à Word, Excel, Power Point, Publisher... ce qui vous permet de réaliser vos propres documents que vous pourrez imprimer directement.

Cet accès, libre et gratuit est accessible pendant les heures d'ouverture de la mairie ou de l'agence postale communale. Seules les impressions seront payantes.



Pratique et à votre service...



📍 1 rue du Général-Desaix
63390 Saint-Gervais-d'Auvergne

☎ 04 73 85 49 36
06 76 68 59 03

✉ conseillernumerique@sga63.fr



CONSEILLER
NUMÉRIQUE

Et si je me formais auprès d'un conseiller numérique ?



Trouver un conseiller numérique

Pour trouver le conseiller numérique le plus près de chez vous et en apprendre plus sur les services proposés, rendez-vous sur :

www.conseiller-numerique.gouv.fr



J'ai besoin d'aide pour mes démarches administratives

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent pour réaliser vos démarches auprès de 9 opérateurs nationaux : les ministères de l'Intérieur et de la Justice, les services des impôts (DGFiP), Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CNAM), l'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité sociale agricole (MSA) et La Poste.

anct-carto.github.io/france_services/

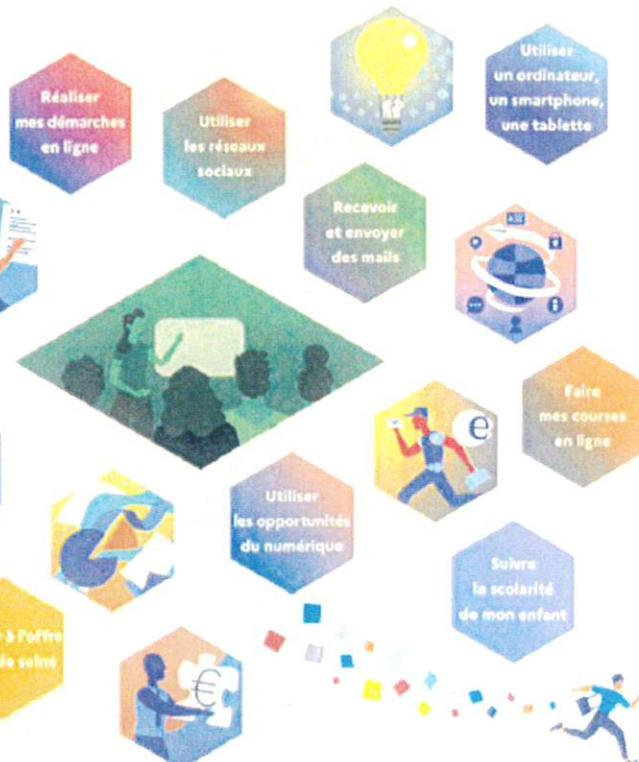
Qu'est-ce qu'un conseiller numérique

Un conseiller numérique est un professionnel formé pour accompagner les Français et les Françaises dans leur volonté de devenir autonomes dans leurs usages numériques au quotidien.

Par des suivis individuels et des ateliers collectifs, il veille à ce que chaque personne progresse, en fonction de ses besoins, dans le maniement des outils et usages numériques.

Financés par l'État, les 4 000 conseillers numériques sont répartis dans tous les départements français, en métropole et en Outre-mer.

Au cours d'ateliers individuels ou collectifs j'apprends à :



Pourquoi aller voir un conseiller numérique

Je peux solliciter un conseiller numérique pour plusieurs raisons :

- Si je suis en difficulté pour réaliser une démarche administrative et que je souhaite apprendre à la réaliser seul(e).
- Si je souhaite enrichir mes compétences numériques pour faciliter mon quotidien.
- Si je souhaite mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.

Retrouvez le détail des services les conseillers sur www.conseiller-numerique.gouv.fr

SICTOM des Combrailles

Un point sur les ordures ménagères

En 2019, le comité syndical du Sictom des Combrailles a majoritairement voté en faveur d'un changement de fiscalité, visant à remplacer la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), basée sur le foncier bâti, par la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui prend en compte l'importance du service rendu ainsi que le nombre de personnes par foyer.

Cependant, en raison des réserves émises par plusieurs communes et de nombreux échanges bloquants avec les services fiscaux et enfin des contraintes liées à la réglementation sur la protection des données, il a été décidé de ne pas mettre en oeuvre cette nouvelle redevance et de maintenir le mode de financement actuel, à savoir la TEOM.

La TEOM est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur locative cadastrale (base imposable du bien).

Le Sictom des Combrailles ne détermine pas cette base mais applique un taux voté annuellement par le Comité Syndical. Ce taux est actuellement à 17.88%. Il n'a pas évolué depuis 2014.

Ressourcerie « La Remise »



Avec La Remise, ne jetez plus !
Pensez au réemploi !

Composée de bénévoles et de salariés, La Remise est une association à but non lucratif qui œuvre au quotidien pour réduire les déchets, faire de la collecte à domicile et proposer des objets, du textile et des meubles à prix solidaires. C'est également un lieu qui contribue à la vie associative locale. Le principe du don « non intéressé » reste l'un des fondements de notre ressourcerie.

Cette année, La Remise a diversifié ses activités en démarrant la vente en ligne sur le site Label Emmäus : ce site permet de toucher une autre clientèle en France et en Europe, tout en gardant des valeurs de commerce éthique. Notre association s'est également dotée d'une imprimante textile, ce qui nous permet de proposer des T-shirts de récup' personnalisés !

Nous proposons également des événements tout au long de l'année : le Festi Récup' le 12/07/2025, le festival Alimenterre en novembre, des espaces de rencontre, des ateliers, des projections-débats !

Si ce que vous jetez peut re-servir, donnez à La Remise pour que d'autres les utilisent ! Faites vivre une économie locale, solidaire et circulaire.

Abonnez-vous à notre newsletter (inscription en magasin) et suivez-nous sur Facebook (www.facebook.com/ressourceriedesCombrailles) pour ne rien rater de nos actualités !



Le SMAD des Combrailles

Les actualités du SMAD des Combrailles



SMAD
des Combrailles

DOSSIER À LA UNE

La révision du SCOT : un projet fédérateur pour le territoire

Depuis l'approbation du SCoT (*Schéma de Cohérence Territoriale*) des Combrailles en 2010, le territoire a connu d'importantes évolutions. Les récentes lois ont aussi renforcé les attentes par rapport à certaines thématiques, notamment en matière de transition écologique et énergétique. La révision du SCoT est l'occasion de mener une réflexion à l'échelle de notre territoire avec les élus et les acteurs qui le font vivre. L'objectif est d'accompagner le développement et l'aménagement du territoire à long terme (2026-2046).

Phase 1 + 2

JUN 2024 À JANVIER 2025
Lancement et élaboration du diagnostic

Phase 3

JANVIER À JUIN 2025
Elaboration du PAS (*Projet d'Aménagement Stratégique*)

Phase 4

JUN À DÉCEMBRE 2025
Rédaction du DOO (*Document d'Orientations et d'Objectifs*) et du Programme d'Actions

Phase 5

DÉCEMBRE 2025 À FÉVRIER 2027
Phase d'arrêt du projet (*consultations, enquête publique*) et d'approbation

RÔLE DU SCOT



Fixer la stratégie d'aménagement et de développement du territoire à 20 ans



Construire collectivement des réponses aux défis des transitions



Faciliter le développement des outils de planification (*PLU, carte communale*) à l'échelle communale et intercommunale

À VOS AGENDAS

Forum Alimentaire des Combrailles : Rendez-vous le samedi 17 mai 2025

Avec le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** les Combrailles s'engagent pour une alimentation locale, saine et durable !

Afin de valoriser l'agriculture et la richesse de nos produits « Made in Combrailles » et parler de notre alimentation, le SMAD organise le samedi 17 mai 2025 « Alimentation d'Origine Combrailles », le premier forum alimentaire du territoire.

Au programme de cette journée grand public qui se veut festive, conviviale et fédératrice : *animations, un marché de producteurs et artisans, mini-ferme, conférences, ateliers culinaires et plantations, exposition d'anciens matériaux, repas, musique ...*

Suivez nos réseaux pour découvrir le programme complet prochainement !



SIGNALÉTIQUE

Avec la marque « Combrailles Auvergne », le territoire se dote d'une nouvelle charte signalétique.

- Les objectifs de la charte :
- Harmoniser l'ensemble des dispositifs de signalisation pour une meilleure lisibilité,
 - Renforcer l'identité de notre territoire grâce à une communication visuelle unifiée,
 - Promouvoir les Combrailles de façon cohérente et attractive.

Le SMADC sera présent pour accompagner les collectivités dans le déploiement de ces nouveaux équipements !

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

Maison des Combrailles - 2 Place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
Tél. : 04 73 85 82 08 Email : smadc@combrailles.com

www.combrailles.com

Communauté de Communes Pays de Saint- Eloy

Covoit'Solidaire passe à l'électrique

Alors que le service Covoit'Solidaire mis en place par la communauté de communes a totalement revu sa stratégie en 2024, il vient d'inaugurer son second véhicule, électrique, cette fois. « Nous avons répondu à un appel à projet lancé par Avenir Montagne Mobilité. Ce véhicule a été subventionné par l'Etat, le Conseil départemental et Mutuale », explique Jacqueline Duboisset, vice-présidente chargée de la mobilité.

Stationnée à Saint-Eloy-les-Mines, cette citroën eC4 - « Nous voulions un véhicule de marque française » - est disponible pour les conducteurs depuis plusieurs mois maintenant et a déjà parcouru 4000 km lors de trajets solidaires. Elle vient renforcer le dispositif qui mettait déjà à disposition des conducteurs un véhicule publicitaire financé par les entreprises du territoire.

« Un des principaux freins à l'engagement de nouveaux conducteurs était les coûts liés à l'utilisation de leur propre véhicule. Avec ces deux autos, nous espérons ainsi convaincre de nouvelles personnes de sauter le pas de la solidarité ».

Pour rappel, le Covoit'Solidaire met en relation des habitants de la communauté de communes rencontrant des difficultés de mobilité avec des conducteurs prêts à les covoiturer pour les trajets essentiels du quotidien : rendez-vous médicaux, courses essentielles, entretiens professionnels, etc.

Pour en savoir plus sur le service de Covoit'Solidaire ou rejoindre le réseau de conducteurs :

Tél. : 06 78 37 12 24 - de 14h à 17h

Mail : covoitsolidaire@paysdesainteloy.fr





**Le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal
ainsi que le Personnel Communal
vous présentent leurs
Meilleurs vœux pour la Nouvelle Année**

Merci à Daniel DEHEDIN pour la réalisation du renne

Directeur de Publication : Michel BANCAREL
Impression : iCombrailles - Pionsat - 04.73.52.33.42